



Ce document vous indique les modalités de dépistage du cancer du sein recommandées selon votre âge et votre niveau de risque

Chaque année, près de 58 500 cas de cancer du sein sont détectés et 12 150 femmes décèdent des suites de cette maladie*. Pourtant, détecté à un stade précoce, ce cancer peut être guéri dans 9 cas sur 10.

* Source: Epidémiologie des cancers en France en 2018 - Santé Publique France

Les bonnes pratiques

en fonction de votre âge et de vos facteurs de risque



Un examen gynécologique TOUS LES ANS



Un examen clinique des seins TOUS LES ANS

(palpation), qui doit être réalisé par un médecin généraliste, un gynécologue ou une sage-femme;



Un frottis cervico-utérin TOUS LES 3 ANS

(après deux frottis négatifs à un an d'intervalle), jusqu'à l'âge de 65 ans.

J'ai un facteur de risque personnel ou familial. Que dois-je faire ?

VOUS AVEZ DES ANTÉCÉDENTS PERSONNELS ET PRÉSENTEZ UN RISQUE ÉLEVÉ DE DÉVELOPPER UN CANCER DU SEIN :



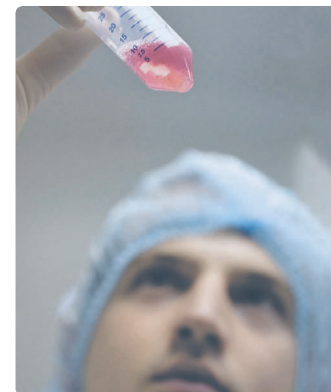
Des modalités spécifiques de dépistage sont recommandées par la Haute Autorité de Santé (HAS)

ANTÉCÉDENT PERSONNEL DE :	
CANCER DU SEIN OU CANCER CANALAIRE IN SITU	Un suivi adapté sera défini par votre médecin traitant. Il comportera, un examen clinique et une mammographie unilatérale ou bi-latérale, suivie ou non d'une échographie, selon un rythme défini.
HYPERPLASIE ATYPIQUE CANALAIRE OU LOBULAIRE	Une mammographie annuelle pendant 10 ans , suivie ou non d'une échographie. Sans évolution après 10 ans : <ul style="list-style-type: none"> • une mammographie avec ou sans échographie tous les 2 ans jusqu'à 50 ans, puis, • à partir de 50 ans : vous intégrez le programme de dépistage organisé du cancer du sein jusqu'à l'âge de 74 ans.
IRRADIATION THORACIQUE À HAUTE DOSE (maladie de Hodgkin)	Un suivi adapté sera défini par votre médecin traitant. Il comportera, un examen clinique Et une mammographie suivie ou non d'une échographie, selon un rythme défini.

Les examens à effectuer dépendent de vos antécédents; ce peut être :

- les mêmes examens de dépistage que ceux du dépistage organisé, mais débutés à un âge différent et selon des intervalles plus rapprochés;
- d'autres techniques de détection en complément ou à la place de la mammographie, comme une échographie ou une IRM.

VOUS AVEZ DES ANTÉCÉDENTS FAMILIAUX DE CANCER DU SEIN AVEC UN RISQUE POTENTIELLEMENT TRÈS ÉLEVÉ



Il existe un score d'analyse de votre arbre généalogique en fonction de vos antécédents familiaux (le score d'Eisinger). Il permet de faire une classification de votre risque familial. Votre médecin ou un spécialiste pourra établir ce score. Le score détermine si une consultation d'oncogénétique est indiquée, afin de rechercher une éventuelle mutation génétique.

ANTÉCÉDENTS FAMILIAUX	CONDUITE À TENIR
Cancer du sein chez une femme âgée de 40 à 70 ans	Risque à évaluer en fonction du nombre de personnes concernées dans votre entourage. Vous devez en parler à votre médecin qui établira votre score d'Eisinger et vous informera de la conduite à tenir.
Cancer du sein chez une femme avant l'âge de 39 ans Cancer du sein chez un homme Cancer de l'ovaire avant l'âge de 70 ans.	Le risque peut être élevé ou très élevé. Consultation avec un onco-généticien Il évalue votre niveau de risque en fonction de votre arbre généalogique et de votre âge. Selon les résultats de cette première étape, le médecin peut envisager des recherches génétiques. <ul style="list-style-type: none"> • Si la mutation BRCA1 (sein) ou BRCA2 (sein et ovaire) est avérée: le risque est très élevé.
Existence d'une Mutation BRCA1 ou BRCA2 dans la famille	<ul style="list-style-type: none"> • Si la mutation BRCA1 ou BRCA2 a été identifiée dans votre famille mais pas retrouvée pour vous : le dépistage organisé est recommandé si vous avez plus de 50 ans. • Si la mutation BRCA1 ou BRCA2 n'a pas été identifiée dans la famille ou en cas de recherche non réalisée : l'onco-généticien évalue votre niveau de risque personnel de cancer du sein.

Il est recommandé de proposer aux femmes atteintes de cancer du sein ou de l'ovaire, à leurs apparentées de premier degré et à leurs nièces une surveillance mammaire identique à celle réalisée chez les femmes ayant une mutation des gènes BRCA1 ou BRCA2.

Modalités de dépistage du cancer du sein selon l'âge et le niveau de risque



Toute la ligue partout en France

0 800 940 939
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE OU UN PORTABLE

Soutien psychologique - Aide à l'assurance
Permanence juridique
des Conseils, des forums, des infos
www.ligue-cancer.net



Les facteurs de risque de développer un cancer du sein

Je n'ai pas de facteur de risque personnel ou familial. Dois-je effectuer une mammographie de dépistage?*

* Mammographie de dépistage = radiographie des seins

LES RÉSULTATS DE LA MAMMOGRAPHIE



1 L'ÂGE: À partir de 50 ans le NIVEAU DE RISQUE EST MOYEN

- A. Le cancer du sein survient majoritairement chez les femmes à partir de 50 ans ne présentant pas de facteur de risque particulier autre que leur âge.
- B. L'âge est le premier facteur de risque de développer un cancer du sein.

2 LES ANTÉCÉDENTS PERSONNELS pour lesquels le NIVEAU DE RISQUE EST ÉLEVÉ.

- A. Cancer invasif du sein ou Cancer canalaire in situ
- B. Hyperplasie atypique canalaire ou lobulaire
- C. Irradiation thoracique à haute dose (maladie de Hodgkin)

3 LES ANTÉCÉDENTS FAMILIAUX pour lesquels le NIVEAU DE RISQUE EST POTENTIELLEMENT TRÈS ÉLEVÉ

- A. Cancer du sein chez un(e) Parent(e).
- B. Le risque est multiplié par 2 quand un parent du 1^{er} degré (père, mère, frère, sœur, nièce, enfant - fille ou garçon) a présenté un cancer du sein, et est multiplié par 4 quand deux parents du 1^{er} degré ont présenté un cancer du sein avant l'âge de 45 ans. Le risque augmente donc avec le nombre d'antécédents familiaux et avec la précocité de l'âge au diagnostic.
- C. Cancer de l'ovaire.

+ **Lorsqu'il existe un antécédent de cancer du sein chez l'homme** (père, frère, enfant), une surveillance spécifique de tous les apparentés hommes et femmes du 1^{er} degré doit être réalisée.

25 > 49 ans
+ de 74 ans

Aucun dépistage mammographique n'est recommandé, même dans les situations suivantes :

- un diabète de type 2;
- une prise de contraception orale;
- une première grossesse après 30 ans;
- une absence de grossesse;
- le port d'implants mammaires;
- des lésions mammaires sans atypie;
- une densité mammaire radiologique élevée;
- une ménopause précoce ou tardive;
- un traitement hormonal substitutif ou un traitement hormonal de la ménopause en cours.

+ **Un examen clinique des seins tous les ans (palpation), qui doit être réalisé par un médecin généraliste, un gynécologue ou une sage-femme**

Cependant, si l'un ou plusieurs des signes suivants surviennent :

- une tuméfaction (une boule);
- une rétraction cutanée ou du mamelon;
- une inflammation (rougeur avec douleur);
- un écoulement du mamelon;
- un eczéma du mamelon;
- un ganglion sous le bras.

Consultez votre médecin rapidement.

50 > 74 ans

Une mammographie de dépistage est recommandée tous les 2 ans.

Cet examen, pris en charge à 100 % par l'assurance maladie sans avance de frais bénéficie d'une double lecture des clichés radiologiques.

• **À partir de 50 ans une invitation à réaliser une mammographie vous est envoyée** par la structure de gestion en charge des programmes de dépistage des cancers de votre département.

• **Si vous n'avez pas reçu votre invitation** ou ne l'avez plus, vous pouvez téléphoner à la structure de gestion de votre département ou bien demander à votre médecin traitant de vous prescrire une mammographie en précisant « mammographie de dépistage organisé », ou « mammographie avec double lecture ».

• **Vous prenez rendez-vous auprès d'un radiologue** agréé de votre choix (liste jointe avec l'invitation). Au centre de radiologie, vous bénéficiez d'un examen clinique (palpation) et d'une mammographie de dépistage.

Si aucune anomalie n'est suspectée suite à la lecture du radiologue

- les clichés de la mammographie sont normaux et sont adressés à la structure de gestion en charge du dépistage des cancers du département pour une seconde lecture.

Si aucune anomalie n'est détectée à la première ni à la seconde lecture,

- votre mammographie est normale et vous serez réinvitée 2 ans plus tard pour réaliser une nouvelle mammographie de dépistage.

Si une anomalie est suspectée :

- à l'issue de la première lecture, OU après la 2^e lecture, le Radiologue fera des examens complémentaires (clichés supplémentaires, échographie, biopsie...);
- ces examens sont pris en charge aux conditions habituelles de remboursement par l'assurance maladie.

+ **Dans tous les cas vous et votre médecin traitant recevrez un compte rendu vous informant des résultats**

